

Trousse d'information concernant la bourse du Collectif scientifique (CSC) du CABHI

Vision : Un monde où chaque personne âgée mène une vie pleine de sens, épanouissante et digne.

Mission : Favoriser le développement et l'adoption d'innovations transformatrices en matière de vieillissement et de santé du cerveau.

CENTRE D'INNOVATION
SUR LA SANTÉ DU CERVEAU
ET LE VIEILLISSEMENT
Propulsé par Baycrest

Table des matières

Aperçu de la bourse ——— 3

Dates importantes ——— 4

Thèmes d'innovation ——— 5

Processus de sélection ——— 5

Critères d'admissibilité ——— 6

Critère d'évaluation ——— 7

Liens vers le soutien au processus de demande ——— 8

Lien vers la demande ——— 8

La bourse en bref

- **Financement :** 15 000 $ CA.
- **Qui peut présenter une demande :** Les étudiants admissibles à la maîtrise ou au doctorat, ou les boursiers postdoctoraux menant des recherches liées au vieillissement et à la santé du cerveau, et qui sont inscrits à titre de membres de la CSC.
- **Zone géographique :** Ouverte aux personnes inscrites ou employées dans une université canadienne agréée ou au sein d'un organisme de recherche ou de soins de santé reconnu.
- **Exigence de contrepartie :** Les candidats doivent fournir une contribution de contrepartie de 1:1 sous forme d'argent comptant, de soutien en nature ou d'une combinaison des deux.
- **Objectif du programme :** Renforcer les compétences des stagiaires de recherche en matière de mobilisation des connaissances (MC) par l'élaboration d'un produit de MC novateur et non traditionnel.
- **Durée du projet :** Du 1er mai 2027 au 31 octobre 2027.

Aperçu de la bourse

Le Centre d'innovation sur la santé du cerveau et le vieillissement (CABHI) valorise et reconnaît l'importance de la mobilisation innovante des connaissances afin de maximiser l'impact de la recherche. La bourse du Collectif scientifique (CSC) du CABHI offre aux stagiaires canadiens (étudiants des cycles supérieurs et chercheurs postdoctoraux) du financement, de la formation et le développement de compétences afin qu'ils puissent produire un produit innovant et non traditionnel de mobilisation des connaissances lié à leurs recherches sur le vieillissement et la santé du cerveau. On s'attend à ce que les produits soient destinés au grand public, aux praticiens, aux responsables des politiques ou aux partenaires industriels.

Les produits académiques traditionnels (p. ex. articles scientifiques ou présentations de conférence) ne sont pas admissibles comme produits de la bourse. Des exemples de produits admissibles sont présentés ci-dessous dans la section Admissibilité des projets.

Les boursiers du CSC recevront ce qui suit :



Finances

5 000 $ CA en compensation salariale et **10 000 $ CA pour les dépenses de projet** afin de réaliser un produit de mobilisation des connaissances issu de leur recherche dans un délai de **six mois**.



Services

En plus du financement, les boursiers auront accès à ce qui suit :

- Série mensuelle d'apprentissage avec des outils pratiques et des conseils sur la préparation à la mise en œuvre
- Services d'accélération du CABHI, y compris la promotion du produit par l'entremise des canaux de communication du CABHI
- Réseau étendu du CABHI offrant la possibilité de rencontrer individuellement ou en petits groupes les utilisateurs finaux du produit de mobilisation des connaissances
- Soutien par les pairs du CSC

Phases de la bourse du CSC :

Phase 1 (mois 1) : Apprendre et concevoir	Phase 2 (mois 2) : Planifier	Phase 3 (mois 3 à 5) : Développer	Phase 4 (mois 6) : Lancer
Suivez un cours asynchrone commandité de mobilisation des connaissances (valeur de 495 $ CA) et entrez en relation avec des utilisateurs finaux issus du vaste réseau du CABHI.	Élaborez un plan de diffusion ou de mise en œuvre.	Développez le produit et recevez une rétroaction sur les progrès, puis complétez un rapport d'étape intermédiaire sur la bourse.	Lancez votre produit auprès du public cible, présentez-le lors de la vitrine virtuelle de la Bourse du CSC, recueillez vos indicateurs de succès et soumettez votre rapport final.

Dates importantes

Dates concernant les demandes	
Ouverture de la période de demandes	16 novembre 2026
Fermeture de la période de demandes	16 décembre 2026
Annonce des résultats	15 février 2027

Dates concernant les bourses	
Date de commencement	1er mai 2027*
Date de fin	31 octobre 2027
Remise du rapport final	30 novembre 2027

**La date de début du projet prévue dans le contrat sera le 1er février 2027, afin de tenir compte des délais liés à la passation du contrat.*

Thèmes d'innovation

Le CABHI appuie les innovations visant à relever les défis rencontrés par les personnes âgées et leurs partenaires de soins. Parmi les défis que le CABHI souhaite relever, on retrouve les thèmes suivants :

- Vieillir à la maison
- Soutien aux aidants
- Coordination et navigation des soins
- Santé cognitive et mentale
- Santé et bien-être financiers
- Santé du cerveau pour les femmes et technologies pour la santé des femmes

Le produit de mobilisation des connaissances proposé doit être lié à l'un des thèmes d'innovation du CABHI. Consultez notre site Web pour en savoir plus sur les thèmes d'innovation du CABHI.

Processus de sélection

1. Demande en ligne :
Les demandes sont soumises en ligne, puis examinées et évaluées par le comité d'experts du CABHI selon des critères d'évaluation.

2. Présélection :
Les demandeurs présélectionnés à partir du processus de demande en ligne participeront à une rencontre où l'équipe d'évaluation pourra confirmer leur admissibilité au financement et évaluer plus en détail la qualité de leur demande dans le cadre du processus de sélection compétitif.

3. Avis :
Les demandeurs seront informés du statut de leur demande. Les demandeurs retenus recevront des instructions pour signer l'entente de financement du CABHI.

Critères d'admissibilité

Admissibilité du demandeur :

- Doit être inscrit à titre de membre du CSC (inscrivez-vous ici : www.cabhi.com/sciencecollaborative)
- Doit être inscrit à un programme universitaire de maîtrise ou de doctorat axé sur la recherche, ou être employé comme chercheur postdoctoral
- Doit être inscrit ou employé dans une université canadienne accréditée ou au sein d'une organisation de recherche ou de soins de santé reconnue (p. ex. hôpital, établissement de recherche)
- Doit rester inscrit à temps plein dans son établissement tout au long de la bourse et conserver un dossier scolaire satisfaisant
- Doit se trouver au Canada
- Doit effectuer des travaux de recherche portant sur le vieillissement et la santé du cerveau
- Doit soumettre une lettre d'appui de son superviseur académique (y compris les cosuperviseurs)
- On pourrait exiger une attestation du statut académique ou de l'établissement
- Les récipiendaires de la Trousse de soutien NextGen du CABHI ne sont pas admissibles à recevoir simultanément du financement ou du soutien par l'entremise de la Bourse du Collectif scientifique (CSC) du CABHI
- Les demandeurs ayant déjà été boursiers du CSC ne sont pas admissibles

Admissibilité du projet :

- Le projet doit être fondé sur les propres recherches du demandeur
  - *Si les recherches ne sont pas uniquement celles du demandeur, ce dernier doit attester dans le formulaire de demande qu'il bénéficie de l'appui de ses collaborateurs de recherche*
- Le projet doit correspondre à l'un des thèmes d'innovation du CABHI
- Le projet et le budget associé doivent respecter les jalons et le suivi des progrès
- La demande de projet et le budget doivent respecterles lignes directrices sur les dépenses admissibles(ci-dessous)
  - *Les frais de déplacement associés au projet ne sont pas admissibles*
- Le projet doit inclure la participation des utilisateurs finaux du public cible lors de la conception du produit (p. ex. consultation avec un membre de la communauté, un praticien, un décideur politique ou un représentant de l'industrie)
- **Les produits de projet admissibles comprennent notamment :**
  - Un épisode de balado
  - Une série d'infographies
  - Récit numérique (p. ex. par l'entremise des médias sociaux) Une vidéo
  - Un produit de nature artistique (p. ex. série de photos, exposition, bande-dessinée)
  - Un événement non universitaire, par exemple un atelier communautaire, une activité de participation communautaire ou une série de webinaires
  - Un module électronique Un site Web Une note d'orientation stratégique
  - Un partenariat médiatique
  - Une collaboration avec un gouvernement (p. ex. un conseiller municipal local)

    - Une application
    - Une trousse d'outils (p. ex. pour les praticiens)
    - Un récit (p. ex. livre publié à compte d'auteur)
    - Un jeu
- **Les produits de projet non admissibles comprennent notamment :**
    - Un article publié dans une revue universitaire ou scientifique
    - Une communication ou une publication dans un colloque universitaire ou scientifique
    - Le financement d'un produit existant
        - *Les boursiers peuvent exploiter des partenariats ou événements déjà en place pour la promotion ou le développement; toutefois, le financement couvrira uniquement les dépenses associées à la création d'un nouveau produit.*
    - Les produits créés directement ou exclusivement à l'aide de l'intelligence artificielle générative (IA) (p. ex. ChatGPT, logiciels de rédaction automatisée)

Application Eligibility:

- La demande doit être rédigée et soumise par le demandeur
    - *Il est interdit d'utiliser des outils d'IA générative (comme ChatGPT ou des logiciels de rédaction automatisés) pour produire les réponses*
- Il est permis de déposer une seule demande par demandeur
- L'établissement du candidat est tenu de fournir un financement de contrepartie à hauteur de 1 pour 1, conformément aux directives du CABHI en matière de financement de contrepartie. Ce financement de contrepartie peut prendre la forme de contributions en espèces ou en nature, telles que le temps consacré par le candidat ou son directeur de thèse, des locaux de laboratoire ou de réunion, ou encore les infrastructures et ressources qui seront utilisées.

Critère d'évaluation

Qualifications du demandeur : 35%
L'expérience, l'expertise et les compétences du demandeur pertinentes pour la réussite du projet.

Portée et impact potentiels du projet : 35%
La mesure dans laquelle les produits innovants du projet peuvent combler efficacement et largement d'importantes lacunes de connaissances en matière de vieillissement et de santé du cerveau pour les publics cibles concernés.

Qualité de la demande : 30%
La faisabilité, la clarté et l'exhaustivité de la demande soumise, y compris la manière dont elle communique les objectifs du projet, ses plans et son alignement avec l'un des thèmes d'innovation du CABHI.

Liens vers le soutien au processus de demande

Les liens suivants sont également disponibles sur le site Web du CABHI sous forme de PDF téléchargeables :

- Lignes directrices sur les dépenses admissibles

Le CABHI se réserve le droit d'interrompre le processus de candidature et la bourse à tout moment, ou d'en changer les conditions générales.

Si vous avez des questions, écrivez à : sciencecollab@cabhi.com.

Lien vers la demande

Pour accéder au lien de la demande de bourse du CSC, connectez-vous au Portail des membres du CSC.

Si vous n'êtes pas encore membre du CSC, inscrivez-vous au www.cabhi.com/sciencecollaborative pour recevoir une invitation au Portail des membres du CSC.